



COMITE D'ETABLISSEMENT L'INFORMATION DE VOS ELUS

Pôles et Fonctions



BNP PARIBAS

Séance plénière du CEPF des 18 et 19 mars 2015

Bilan Social 2014 :

Le bilan social 2014 du CEPF a été présenté lors de la séance. Un périmètre de 15 771 personnes, en hausse de près de 4% en raison notamment de l'intégration des salariés de Cortal Consors au 01/11/2014. Ce périmètre correspond à une grande diversité des métiers. Il est intéressant de noter qu'il représente environ 35 % des effectifs de la SA. Toutefois, il faut savoir que, l'été dernier, un certain nombre de démissions a été enregistré à la suite de « l'affaire américaine ».

Les effectifs : 77,5 % des salariés de notre établissement sont cadres, le nombre de jeunes (moins de 25 ans) augment en raison notamment de l'embauche d'alternants. On constate également que la tranche des 55-60 ans progresse à cause du report de l'âge de départ à la retraite. L'âge moyen de de notre population est d'environ 42 ans. 20% de l'effectif de CEPF a moins de 5 ans d'ancienneté.

Les classifications : les techniciens en classe G représentent 40% des techniciens mais seulement 15.4% de l'effectif global. 28,5% des cadres sont de niveau I. Le plafond de verre qui empêche les techniciens de passer cadre existe toujours !

Les rémunérations : le total des rémunérations de notre établissement est en baisse pour 2014 de 4,3 millions €. Comme chaque année les élus CFDT ont demandé à la direction un tableau des rémunérations par grands pôles d'activité et par classification avec les moyennes pour les parts variables. La direction fournissait ces indications aux élus jusqu'en 2011 qui étaient très utiles pour les salariés. L'ensemble des élus s'est joint à la demande de la CFDT ...La direction a « botté en touche » en disant « qu'elle allait en parler au CCE et voir ce qui pourrait être proposé.» A suivre...

Un bilan social en demi-teinte : un effectif qui augmente en « trompe l'œil », un climat social décrit tout au long de l'année 2014 par les élus CFDT au travers des différentes restructurations. Celles-ci, dans notre périmètre, engendrent des mobilités forcées et un stress grandissant parmi nos collègues ainsi que des départs qui ne sont pas remplacés. De même, malgré ses engagements dans Simple & Efficient, la direction continue d'utiliser de très nombreux assistants extérieurs dont les missions ne sont jamais clairement expliquées aux représentants du personnel. Vos élus CFDT continueront de demander à la Direction de pérenniser ces emplois au sein de BNP Paribas.



COMITE D'ETABLISSEMENT L'INFORMATION DE VOS ELUS

Pôles et Fonctions



BNP PARIBAS

Vote sur la proposition de budget social 2015 du Comité d'Etablissement des Pôles et Fonctions :

Afin de pouvoir continuer à proposer au plus grand nombre de salariés de notre périmètre des activités sociales et culturelles diverses et variées, les élus CFDT ont défendu un projet qui permet au budget du CEPF d'être légèrement à l'équilibre. Ce budget 2015 préserve l'essentiel des activités en faveur des familles et de leurs enfants et propose aussi des activités pour les célibataires. Par conséquent la campagne de chèques vacances démarrera prochainement. Leur montant reste identique à l'an passé soit : 320€.

Vos élus CFDT ont rendu un avis favorable pour ce budget 2015.

Avis sur le projet de transfert de l'activité ARNC (Agences Régionales de Négociation Commerciale) (Dossier présenté à la plénière CEPF de mars 2015)

Déclaration CFDT :

« Les élus CFDT ont été surpris que ce dossier leur soit présenté alors que l'ensemble des ARNC de la banque était en pleine restructuration entraînant un nombre considérable de suppression de postes. La BEL appartient au périmètre du CEPF et cela faisait sens que l'ARNC de cette BEL y soit également rattachée. De plus, il y a encore quelques semaines la direction leur affirmait que le service allait se développer à la suite de l'intégration, au sein du CEPF, des salariés de Cortal Consors.

Nous pensons que ce transfert représente uniquement un effet d'aubaine pour la direction de la BEL qui lui permet de bénéficier d'un transfert budgétaire sans tenir compte des conditions de travail et des souhaits de nos quelques 10 collègues. En effet, leur qualité de vie au travail va considérablement se dégrader en raison, notamment, d'un très fort accroissement de leur temps de transport.

Nous notons toutefois l'engagement de la direction de recevoir individuellement chaque salarié de l'ARNC de la BEL et de leur proposer les formations évoquées lors de la séance du 03/03/2015 pour les salariés qui accepteront de suivre l'activité étant donné qu'il leur sera demandé de participer aux tâches de l'ARNC de la DRRP ».

Vos élus CFDT ont voté CONTRE.



COMITE D'ETABLISSEMENT L'INFORMATION DE VOS ELUS

Pôles et Fonctions



BNP PARIBAS

Information dans le cadre d'une consultation sur le projet d'évolution de l'organisation des activités de CIB ITO :

Lors de la séance plénière du Comité d'Établissement de mars 2015, la direction de CIB ITO est venue présenter un « nouveau modèle d'organisation de CIB ITO ». En France CIB ITO regroupe 1396 salariés répartis sur différents sites (Claude Bernard, Espace 150 –rue du Faubourg Poissonnière- Palais du Hanovre – 16, rue du Hanovre et 20 Bd des Italiens).

Le projet d'évolution de l'organisation des activités de CIB ITO concerne l'IT et les Operations qui fournissent des services aux métiers de CIB Global Markets et ALM Treasury (localisés à Londres et à Paris). Outre un renforcement de la transversalité des activités de GECD ITO et de FI-ALM Treasury ITO, il aura 3 impacts sur les salariés concernés :

Un **changement de rattachement**, sans autre modification ni dans l'organisation des équipes ni dans le contenu des postes, **pour 436 salariés de CIB ITO BNP Paribas SA Paris** (133 salariés de l'IT, 293 des Opérations et 10 personnes des équipes Process & Organisation de CIB ITO).

Un **changement du contenu des postes de managers pour 40 salariés de CIB ITO BNP Paribas SA Paris** (20 managers de l'IT, 19 managers des Opérations et 1 manager des équipes Process & Organisation de CIB ITO). Ces changements de contenus de postes se traduiront par une modification dans le périmètre d'activités couvert (la nature des missions restant les mêmes), une spécialisation ou un élargissement sur des produits ou des fonctions, ou par une évolution vers d'autres postes de manager ou de non manager.

Un **impact sur le nombre de managers à hauteur de 18 postes** répartis comme suit :

- . 9 postes au sein des Opérations de CIB ITO Global Markets ;
- . 8 postes au sein de l'IT de CIB ITO Global Markets ;
- . 1 poste au sein de BRM & ITO Solutions de CIB ITO Global Markets.

Pour la CFDT le projet présenté reste trop vague. En séance, aucun organigramme indiquant le nombre de salariés pour chaque service n'a été commenté aux élus.

Il n'a pas été possible d'obtenir les précisions nécessaires concernant les postes de managers supprimés et encore moins les conséquences pour les 436 salariés qui étaient encadrés par ces managers. Il reste donc très difficile de comprendre l'organisation « post-projet » pour les personnes concernées. Il nous paraît évident qu'à l'issue de ce type de réorganisation, le contenu des postes des salariés va changer ; le rôle des élus est d'en prendre connaissance afin de rendre un avis en toute connaissance de cause.



COMITE D'ETABLISSEMENT L'INFORMATION DE VOS ELUS

Pôles et Fonctions



BNP PARIBAS

De même, les questions concernant les objectifs économiques et stratégiques de cette évolution, outre l'argument habituel de la « simplification de nos structures managériales » n'ont pas reçu de réponses ! Dans ces conditions **vos élus CFDT** considèrent qu'il y a un manque de transparence de la part de CIB ITO et vous invitent à leur faire part de vos remarques, commentaires et questions à l'adresse : **PARIS IRP CFDT CEPF**

Information et consultation sur la tarification du RIE Buisson – Valmy 6 :

Cet immeuble est utilisé en « dépannage » par la direction lorsque de gros travaux sont effectués dans tel ou tel bâtiment. Il peut contenir entre 300 et 400 personnes mais aussi par des personnes mise à disposition de BP2I et il est donc utile de prévoir un restaurant d'entreprise.

Prestataire : **Société SCORE**

Choix offert aux salariés :

Hors d'œuvres :

- . 5 hors d'œuvre individuels dont une charcuterie
- . 4 produits en salad'bar

Plats garnis:

- . 3 plats du jour dont une viande, un poisson et une animation
- . 4 choix de grillades dont une viande rouge et un poisson grillé
- . 1 pizza ou pâtes (en alternance)
- 4 choix de légumes dont un vert et un vapeur

Produits laitiers :

5 sortes de fromages dont 3 affinés et 6 laitages

Desserts :

- . 4 desserts dont 2 pâtisseries
- . 1 pâtisserie allégée
- . 4 produits en dessert bar
- . 4 fruits

1 soupe en saison

6 animations par an hors repas de Noël.

Facturation :

Coût d'admission au 1^{er} mars 2015 : 5,62 €

Coût moyen d'un repas : 3,89 €Ce prix comprend 1 hors d'œuvre (0,51 €), 1 plat (2,45€) 1 laitage (0,44 €), 1 dessert (0,49 €). Les tarifs varient en fonction de la consommation.

Participation employeur : 6,15 € soit 64.6% de participation

Vos élus CFDT ont voté POUR.